La Licence professionnelle (Licence pro)

La licence professionnelle est un diplôme de niveau bac + 3 créé en novembre 1999. Mis en place en partenariat avec les entreprises et les branches professionnelles, ce diplôme réside a été conçu pour compléter la formation BTS.

La licence professionnelle répond aux engagements européens qui prévoient un cursus licence adapté aux exigences du marché du travail en Europe ainsi qu'à la demande de nouvelles qualifications, entre le niveau technicien supérieur et le niveau ingénieur-cadre supérieur.

Elle doit permettre aux étudiants qui le souhaitent d'acquérir rapidement une qualification professionnelle répondant à des besoins et à des métiers clairement identifiés. La licence professionnelle se prépare en un an.

☛ *L'accueil de publics diversifiés*

En formation initiale, le cursus est ouvert à des publics diversifiés. Des parcours différenciés permettent de conduire des jeunes issus de formations différentes vers les mêmes qualifications. Les titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) peuvent ainsi obtenir un niveau supérieur de qualification dans le prolongement de leurs études antérieures. Les étudiants ayant validé leur DEUG ou leur 2e année de licence peuvent obtenir rapidement un diplôme facilitant leur insertion dans la vie active.

Elle est également ouverte en formation continue et offre ainsi aux techniciens en situation d'activité professionnelle la possibilité de développer leur carrière. Elle a notamment recours à la validation des acquis de l'expérience professionnelle.

☛ *La formation*

L'année de formation articule enseignements théoriques et pratiques, apprentissage de méthodes et d'outils, stage en milieu professionnel et réalisation d'un projet suivi par un tuteur. Elle fait appel aux nouvelles technologies et une partie de la formation peut être accomplie à l'étranger dans le cadre de partenariats.

La pédagogie fait une large place à l'initiative de l'étudiant et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises. Stage et projet donnent lieu à l'élaboration d'un mémoire et à une soutenance orale.

Une partie des enseignements est dispensée par des professionnels qui participent à part entière à la formation.

☛ *Accès*

Les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national sanctionnant deux années d'enseignement supérieur (BTS/BTSA) validées dans un domaine compatible avec celui de la licence professionnelle,

- soit de la validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels.

Pour connaître les lieux de formation, faites une recherche sur le site web www.mfr.asso.fr

RÉUSSIR autrement